



La surveillance de la QAI dans certains ERP : les évolutions réglementaires

Le nouveau dispositif de surveillance réglementaire de la qualité de l'air

Une évaluation **annuelle** des moyens d'aération incluant la mesure directe de la concentration en CO₂

Une campagne de mesure **à chaque étape clef de la vie du bâtiment**

ET
Un autodiagnostic de la QAI **réalisé tous les 4 ans**

Mise en place d'un plan d'action

Un affichage obligatoire

Conclusion de l'évaluation des moyens d'aération

Plan d'actions

Bilan de la campagne de mesure

01/01/2023 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles et les écoles élémentaires, ***pour les accueils de loisirs et les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré***

Décrets en attente pour les autres établissements (structures sociales et médico sociales rattachées aux établissements de santé, établissements pénitentiaires pour mineurs ...).

Le nouveau dispositif de surveillance réglementaire de la qualité de l'air

Une évaluation annuelle des moyens d'aération incluant la mesure directe de la concentration en CO2

Vérification de l'accessibilité des ouvrants

Examen visuel des dispositifs de ventilation: fonctionnement et circulation d'air

Mesure CO2

Une campagne de mesure à chaque étape clef de la vie du bâtiment

ET

Un autodiagnostic de la QAI réalisé tous les 4 ans

Formaldéhyde - Benzène - CO2

Collecte dans la BD CSTB

Sources d'émissions
Entretien (ventil, aération)
Exposition des occupants

Mise en place d'un plan d'action

Un affichage obligatoire

01/01/2023 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles et les écoles élémentaires, pour les accueils de loisirs et les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré

01/01/2025 pour les autres établissements (structures sociales et médico sociales rattachées aux établissements de santé, établissements pénitentiaires pour mineurs ...).

Le calendrier

Une évaluation annuelle des moyens d'aération incluant la mesure directe de la concentration en CO₂

31 Décembre 2024

Une campagne de mesure
à chaque étape clef de la
vie du bâtiment

ET

Un autodiagnostic de la
QAI réalisé tous les 4
ans

01/01/2023 pour les
établissements d'accueil collectif
d'enfants de moins de six ans, les
écoles maternelles et les écoles
élémentaires, pour les accueils de
loisirs et les établissements
d'enseignement ou de formation
professionnelle du second degré

Selon étape clef
1^{ère} série de mesure 1 mois après
fin de l'étape clef

31 Décembre 2026

Mise en place d'un plan d'action

31 Décembre 2026

Le nouveau dispositif de surveillance réglementaire de la qualité de l'air

2 Décrets, 3 Arrêtés

Décret n° 2022-1689 du 27 décembre 2022 modifiant le code de l'environnement en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur

Décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022 modifiant le décret n° 2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains ERP

Arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains ERP

Arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération

Arrêté du 27 décembre 2022 fixant les conditions de réalisation de la mesure à lecture directe de la concentration en dioxyde de carbone dans l'air intérieur au titre de l'évaluation annuelle des moyens d'aération



LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT AU DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE

CTT du 30/09/2025 - Lyon

Le guide du Cerema



LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Évaluation annuelle des moyens d'aération/ventilation
exemple de rapport d'évaluation

Autodiagnostic
exemple de grilles d'audit



+ apports métrologie
+ fiches complémentaires (ex: incendie)

Campagnes de mesures

1 fiche / étape clef avec récapitulatif des obligations + recommandations

Plan d'action
exemple de tableau de suivi

Pour aller plus loin ...



Pour aller plus loin ...

- **Page internet qui recense tous les outils liés à la réglementation dont :**
 - FAQ
 - Vidéo de présentation
 - Replay vers les webconférences CNFPT/Cerema
 - Lettre d'actualité sur la réglementation
 - Les textes réglementaires
 - Guide du CSTB pour la surveillance du confinement de l'air
 - Guide Cerema d'accompagnement dans la mise en œuvre de la réglementation
 - Plaquette d'information à destination des élus



Le nouveau dispositif de surveillance réglementaire de la qualité de l'air: Quel accompagnement?



Plaquette d'information



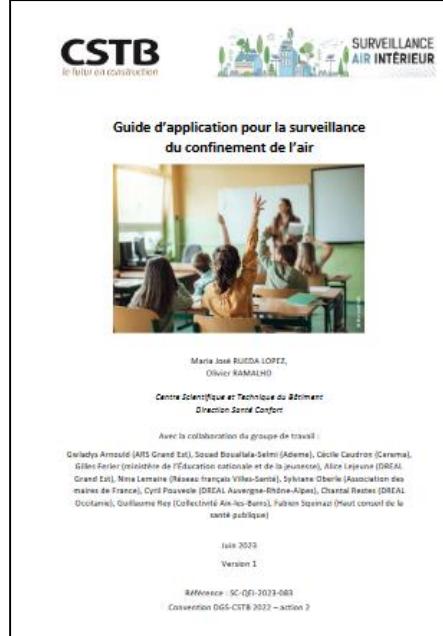
Vidéo courte d'information



Guide d'accompagnement



Outil Diag'QAI (AtmoAURA)



Guide d'accompagnement CO2

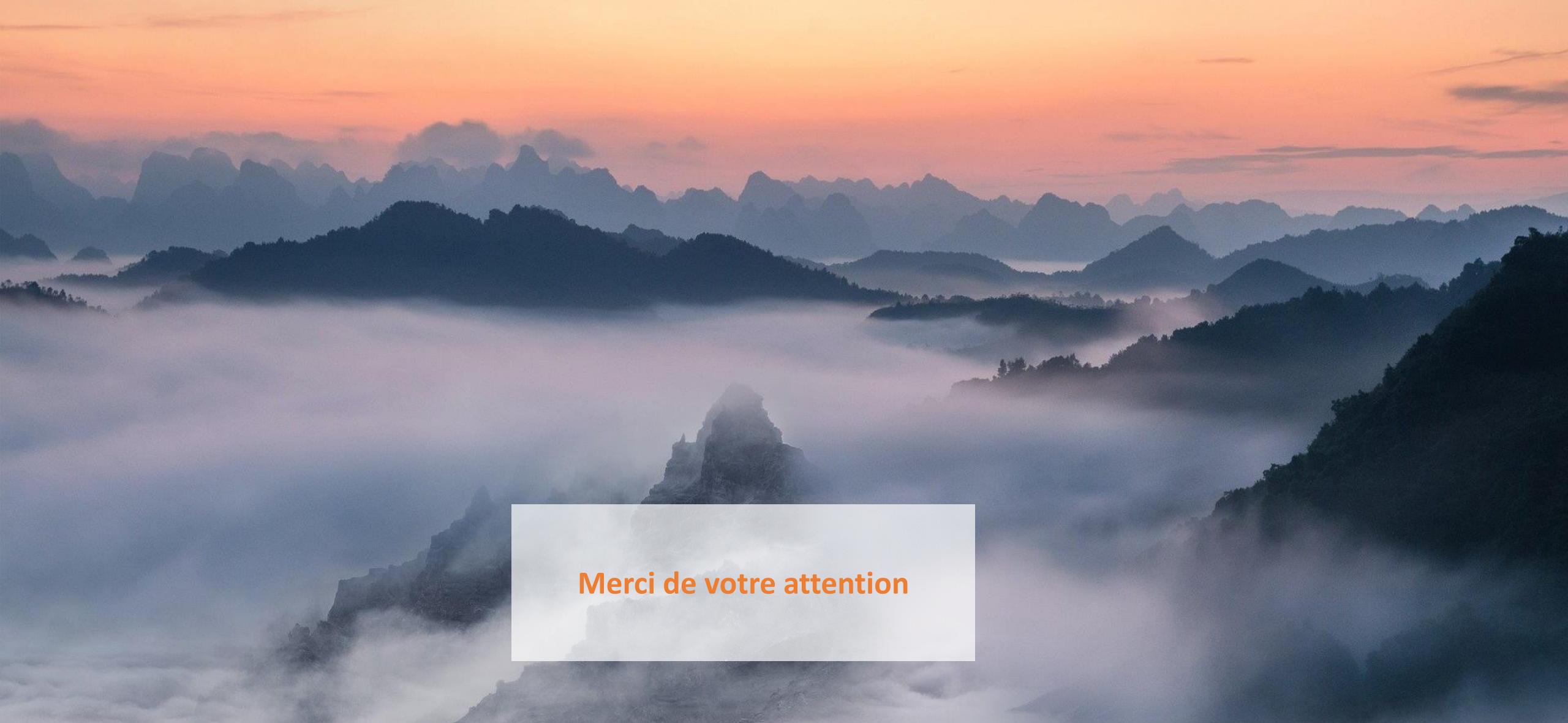
E-lettre d'actualité

Foire aux questions

Wébinaires CNFPT



Journées techniques



Merci de votre attention

Merci de votre attention

Contact: cyril.pouvesle@developpement-durable.gouv.fr